

Jeux olympiques et paralympiques

Rejoignez l'équipe

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, Paris accueillera près de 15 millions de spectateurs pour le plus grand événement jamais organisé par la France.

Afin d'assurer la sécurité des sites de compétition et des événements associés, plusieurs milliers de personnes seront mobilisées.

Si vous aussi vous souhaitez vivre les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) au plus près, postulez dès maintenant à une formation rémunérée aux métiers de la sécurité.

Vous aurez plus de 18 ans en juin 2024

- Vous bénéficierez d'une formation gratuite et rémunérée d'agent de sécurité événementiel — tout en conservant votre bourse.
- Vous devrez suivre une formation de courte durée (106 heures, soit 3 semaines dont une à distance).
- Vous pourrez utiliser votre carte professionnelle jusqu'en octobre 2025 et travailler sur d'autres événements (événements sportifs, concerts, festivals, etc.).
- En ayant accompli au moins une mission pendant les JOP, vous pourrez bénéficier d'un accès gratuit à des événements sportifs.



3 000
missions de sécurité
à pourvoir

LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

des conditions d'emploi qui combattent les idées reçues

▶ Formations gratuites et rémunérées

▶ 70% d'offres en CDI

▶ Salaire de 10% minimum au-dessus du SMIC en cours d'année 2023

▶ Évolution de carrières possibles sur les fonctions (chef d'équipe...) et les missions (aéroports...)

▶ Besoin important de personnels féminins

Les métiers de la sécurité étant réglementés, toute entrée en formation nécessite notamment un casier judiciaire compatible ainsi qu'une présence régulière de 5 ans sur le territoire.

Des formations rémunérées sont organisées **dès maintenant** dans plusieurs villes de l'Essonne : renseignez-vous auprès des missions locales et de Pôle Emploi ou en flashant le QR Code :

